



Finances, Énergie et
Affaires municipales
Imposition et
registre des biens

Pour obtenir des renseignements sur les programmes et les formulaires d'imposition et registres des biens de la province de l'Î.-P.-É., visitez le site Web www.taxandland.pe.ca ou écrivez vos nom et adresse, cochez les cases applicables et postez ou livrez le document à l'adresse indiquée ci-dessous. On vous enverra les informations demandées par le courrier.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Province/État : _____

Code Postal/Zone : _____

Pays: _____

Postez à :

IMPOSITION ET REGISTRES DES BIENS
FINANCES ET ÉNERGIE ET AFFAIRES MUNICIPALES
C.P. 880
CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.) C1A 7M2

Livrez à :

IMPOSITION ET REGISTRES DES BIENS
95, RUE ROCHFORD
IMMEUBLE SHAW, 1^{ER} ÉTAGE
CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.) C1A 3T6

OU à tout centre Accès Î.-P.-É.

Crédit d'impôt pour immeuble résidentiel occupé par le propriétaire

Ce crédit d'impôt a été interrompu après imposable augmenté évaluation de la valeur ont été liés à l'augmentation des l'indice des prix à la consommation (IPC). Toutefois, les crédits d'impôt résidentiels qui se sont accumulés entre 2003 et 2007 en vertu de ce programme restera en place à condition que la propriété actuelle de la propriété ne change pas.

Crédit d'impôt provincial

Les propriétaires d'immeubles enregistrés qui résident dans la province pendant 183 jours consécutifs ou plus dans chaque année d'imposition (Janvier à Décembre) peuvent être admissibles à un crédit d'impôt provincial.

Programme de report d'impôt pour aînés

Les propriétaires d'immeubles enregistrés, qui sont âgés de soixante-cinq années et plus, et qui répondent aux critères, peuvent être admissibles au report d'impôt sur leur résidence principale.

Évaluation agricole

Les propriétaires d'immeubles enregistrés qui gagnent au moins 25% de leurs revenus annuel brut ou 10,000\$ de l'agriculture, peuvent être admissibles à ce crédit d'impôt foncier.

Évaluation d'utilisation agricole

Les propriétaires d'immeubles enregistrés qui louent des terres défrichées à de fermier authentiques peuvent être admissibles à ce crédits d'impôt foncier.

Crédit environnemental sur la terre

Les propriétaires d'immeubles enregistrés, qui possèdent un hectare (2,5 acres) ou plus dont la pente est supérieure à 9 %, et qui remplissent les conditions de l'évaluation agricole ou de l'évaluation d'utilisation agricole, peuvent être admissibles à ce crédit environnement sur la terre.

Zone tampon

Les propriétaires d'immeubles enregistrés, qui possèdent un hectare (2,5 acres) ou plus dans une zone tampon, et qui remplissent les conditions de l'évaluation agricole ou de l'évaluation d'utilisation agricole, peuvent être admissible à un crédit environnemental sur la terre.

Crédit de bâtiment agricole écologique

Les propriétaires d'immeubles enregistrés qui sont des fermiers authentiques conformes aux lois et aux lignes directrices sur l'environnement, ou qui s'affairent à le devenir, peuvent être admissibles à recevoir un crédit d'impôt.